



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

À tous les intéressés du Village d'Abercorn:

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que le Conseil du Village d'Abercorn tiendra une séance extraordinaire le lundi 19 janvier 2026, à 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 10, rue des Églises Ouest à Abercorn. Au cours de cette séance, il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

Conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Abercorn, ce 9 janvier 2026

Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et greffier-trésorier